

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/ C- BIB/CIPM/2022 DU 20 OCT 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DECONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CAMPEMENT MUNICIPAL PHASE 2 DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

## **1. Objet**

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Bibémi un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la clôture du campement Municipal phase 2, dans la Commune de Bibémi, Département de la Bénoué, Région du Nord.

## **2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : .

Travaux préparatoires ;

Terrassements ;

Fondations ;

Elévations, poteaux ;

## **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) FCFA

#### **4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un unique lot.

#### **5. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

#### **6. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds propre de la Commune, Exercice 2022

#### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'Avis d'appel d'Offres.

#### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Bibémi

#### **9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard le 18 NOV à 10 heures.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° /AONO/C-BIB/CIPM/2022  
DU  
20 OCT 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX  
DE  
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CAMPEMENT MUNICIPAL PHASE 2 DANS**

**LACOMMUNE**

**DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

### **10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d’Offres est de trois (03) mois.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d’un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent mille (300 000) Francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

### **12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d’un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** pour lot valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d’Appel d’Offres sera déclassée, irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un tenms à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques, et financières qui aura lieu le 18 NOV 2022 à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14.Critères d'évaluation**

#### **14.Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2è étape : Evaluation teclinique des offres administrativement conformes.
- 3èétape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### **14.1. Principaux critères éliminatoires :**

##### **14.1.1 Pièces administratives**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis

##### **14.1.2 Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas

abandonné un chantier durant les trois (3) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises suspendues établies annuellement par le MINMAP.

### **14.1.3 Offre financière**

Offre incomplète ou non conforme

Non-conformité du modèle de soumission

- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le DEQ et le SDPU
- Absence de la lettre de soumission

Omission d'un corps d'état

### **14.2. Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (Oui/Non) suivant la grille d'évaluation établie sur 40 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur 12 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 28 points seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

### **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et donc l'offre est évaluée, moins disante après correction éventuelle

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90

jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi

[Télécharger la pièce d'origine](#)

GAROUA Le 18-10-2022  
Le ADJOINT AU MAIRE  
ALIBA ELIAS